

Banque commerciale du Canada

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le président, d'après la ministre, le fait de divulguer tous les détails concernant les créances douteuses—les montants, le nom des emprunteurs, ainsi de suite—pourrait créer des difficultés. Elle fait allusion, je suppose, aux dispositions relatives au secret de la Loi sur les banques. Je voudrais savoir si nous ne pourrions pas obtenir ces renseignements en vertu des lois américaines—la loi sur les valeurs mobilières, la loi sur les banques ou la loi sur l'accès à l'information des États-Unis. Dans l'affirmative, j'espère que la ministre n'invoquera pas la loi canadienne pour éviter de divulguer ces renseignements.

Mme McDougall: Monsieur le président, je me ferai un plaisir d'examiner la chose. A notre connaissance, dans les deux pays, la loi protège le public dans de telles circonstances. En fait, si cela pose des problèmes, nous en discuterons davantage.

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le président, je voudrais en revenir aux mauvaises créances. Le problème posé par les prêts accordés au secteur pétrolier des États-Unis me paraît sidérant. Le gouvernement n'a cessé de répéter que la politique énergétique nationale avait placé le secteur pétrolier et gazier du Canada dans une situation difficile. Pourtant, les prêts qui ont causé des difficultés à cette banque sont ceux qui ont été accordés au secteur pétrolier des États-Unis. A ma connaissance, les États-Unis n'ont pas de politique énergétique nationale. En fait, lorsque le gouvernement siégeait dans l'opposition, il n'a cessé de désigner la politique énergétique américaine comme le modèle à suivre. Comment la ministre peut-elle expliquer que les prêts qui ont rompu l'équilibre et placé le gouvernement dans l'obligation très inhabituelle de renflouer la banque sont ceux qui ont été accordés au secteur pétrolier des États-Unis?

Mme McDougall: Monsieur le président, en ce qui concerne les institutions financières du Canada, il suffit d'examiner n'importe quelles statistiques économiques pour voir que la région de l'Ouest a éprouvé d'énormes difficultés ces trois ou quatre dernières années. Ces difficultés sont notamment attribuables au fait que les capitaux d'investissement ont quitté le pays lorsque le secteur énergétique s'est mis à décliner. Il y a également eu une fuite de capitaux canadiens. La région de l'Ouest n'était pas la seule dans cette situation, car c'était un problème certainement endémique et quand le secteur pétrolier a connu une reprise aux États-Unis, l'Ouest n'en a pas profité.

Je ne pense pas avoir dit que la baisse actuelle du prix du pétrole et le ralentissement des forages en Californie ont le moindre rapport avec le Programme énergétique national. Le fait est qu'à une certaine époque, ce secteur était rentable et que les États-Unis en ont profité, mais pas notre industrie.

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le président, la ministre a confirmé ce que j'ai dit, à savoir que les difficultés du secteur pétrolier ne sont pas nécessairement attribuables au Programme énergétique national. Ce qui s'est passé aux États-Unis le prouve. A entendre son parti, la situation du secteur énergétique des États-Unis est au beau fixe parce qu'il n'y a pas eu de programme énergétique national. Pourtant, les prêts qui ont causé des difficultés à cette banque ont justement été accordés au secteur pétrolier des États-Unis.

Dans son communiqué du 25 mars, la ministre indiquait que si les prêts consentis à des sociétés pétrolières d'un pays où il n'existait aucun équivalent de notre politique énergétique nationale n'avaient pas posé de problèmes, nous n'en serions pas là aujourd'hui. Voici ce qu'on peut lire dans la version française de son communiqué du 25 mars:

[Français]

Le programme de soutien est conçu de manière à fournir suffisamment de fonds à la Banque Commerciale pour maintenir sa solvabilité, suite à une détérioration récente et vive de son portefeuille de prêts aux États-Unis.

[Traduction]

Il a été expliqué que cela concernait en particulier des prêts consentis au secteur pétrolier américain. Je tiens à dire que le genre de politique énergétique qui est suivie aux États-Unis n'a certainement pas empêché ce secteur de reculer. C'est pour cela que les prêts consentis par la Banque Commerciale du Canada ont mal tourné, et c'est pour cela principalement qu'il a fallu ce sauvetage.

Mme McDougall: Monsieur le président, si le secteur énergétique canadien avait participé à cette prospérité du début des années 80 après la politique énergétique nationale, qui a fait reculer le secteur pétrolier canadien avant celui des États-Unis, peut-être la banque aurait-elle alors été plus forte et aurait-elle eu les ressources nécessaires pour éponger ses autres pertes. Je ne tiens pas à prolonger cette discussion tout l'après-midi, mais je le ferai avec plaisir si le député m'y oblige.

M. Cassidy: Monsieur le Président, je viens à peine de me tourner vers cette question. Vraiment, je suis sidéré de voir le gouvernement se précipiter à la rescousse de cette entreprise privée, étant donné surtout les nombreuses déclarations que les conservateurs ont faites avant de prendre le pouvoir. Quand les députés conservateurs étaient dans l'opposition, ils critiquaient le renflouage des canards boiteux des autres secteurs, en particulier du secteur industriel. Je ne comprends pas qu'il y ait deux poids, deux mesures.

Peut-être faudrait-il d'abord demander à la ministre si de pareilles conditions de renflouage vont être offertes à des sociétés canadiennes de l'Ouest que la Banque Commerciale du Canada a mises en faillite ces deux dernières années en exigeant d'elles le remboursement de ses prêts.

Mme McDougall: Monsieur le Président, j'ai essayé d'expliquer à la Chambre que nous avons arrêté cette solution parce que, de l'avis de personnes renseignées—par exemple le gouverneur de la Banque du Canada, un groupe de six banques à charte, l'inspecteur général et le gouvernement de l'Alberta—cette banque serait viable si on lui fournissait les capitaux nécessaires pour surmonter ses problèmes de prêts. J'ai examiné la situation et je pense que nous avons trouvé une solution conforme aux intérêts du secteur des petites entreprises de l'ouest du Canada. Si nous avions liquidé la banque, ces gens-là seraient aujourd'hui dans des difficultés énormes. Je pense que nous avons examiné l'opération dans un esprit tout à fait critique, et nous avons décidé qu'il y allait de l'intérêt de tous que nous intervenions avec les banques et les gouvernements des deux provinces.